

LA MÉTÉO

(32e jour de l'année)
 Variable: -10 à 2 C
 Levée du soleil: 7h00
 Couché du soleil: 18h54
 Demain: variable.
 Détail: page B-6

CONSTITUTION

Québec voudrait
 son autonomie
 internationale

B 1

HOCKEY

• Le Canadien neutralise Mario Lemieux
 ... et menotte les Penguins, 5-1
 • Lebeau répète son tour du chapeau

D 1

ÉCONOMIE

Cascades met
 la main sur une
 cartonnerie belge

C 1

INDEX

Arts: page D-5
 Carrières et professions: page D-7
 Décès: page C-7
 De tout et de tous: page B-6
 Économie: page C-1
 Petites annonces: page C-3
 Santé: page B-3
 Sports: page D-1
 Vivre: page B-4

79e ANNÉE — No 293

4 CAHIERS, 32 PAGES

SHERBROOKE, 1er FÉVRIER 1989

(Sam-dim 1.00\$) 0.50\$ — Domicile 2.85\$ par semaine

La tribune

Aveux sur l'incendie de Saint-Basile "extirpés après promesses et menaces" des policiers

Chapleau acquitté faute de preuve

■ LONGUEUIL (PC) — Alain Chapleau a été acquitté hier de l'accusation d'avoir volontairement mis le feu à l'entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand.

Le jury a dû prononcer ce verdict d'acquiescement, suggéré par le juge Réjean Paul, parce qu'il y a "absence totale de preuve sur l'un des deux éléments de l'acte d'accusation", à savoir que c'est bel et bien Chapleau qui a mis le feu à l'entrepôt de BPC, ce 23 août 1988.

Avec sa preuve, la Couronne a pu démontrer qu'il y avait eu incendie, mais n'a pu démontrer hors de tout doute raisonnable que c'est Alain Chapleau qui l'avait allumé.

"Le seul fait d'être sur les lieux ne suffit pas à prouver la culpabilité de quelqu'un", a affirmé le juge Paul. Mille soupçons ne constituent pas une preuve.

Le juge a donc dirigé le jury vers ce verdict d'acquiescement. Ceux-ci n'ont eu qu'à se réunir durant une dizaine de minutes, question de formalité, pour confirmer qu'ils acquittaient Alain Chapleau.

Chapleau, âgé de 28 ans, est demeuré totalement impassible. Ni sourire, ni soulagement ne pouvaient se lire sur son visage.

Preuve inadmissible

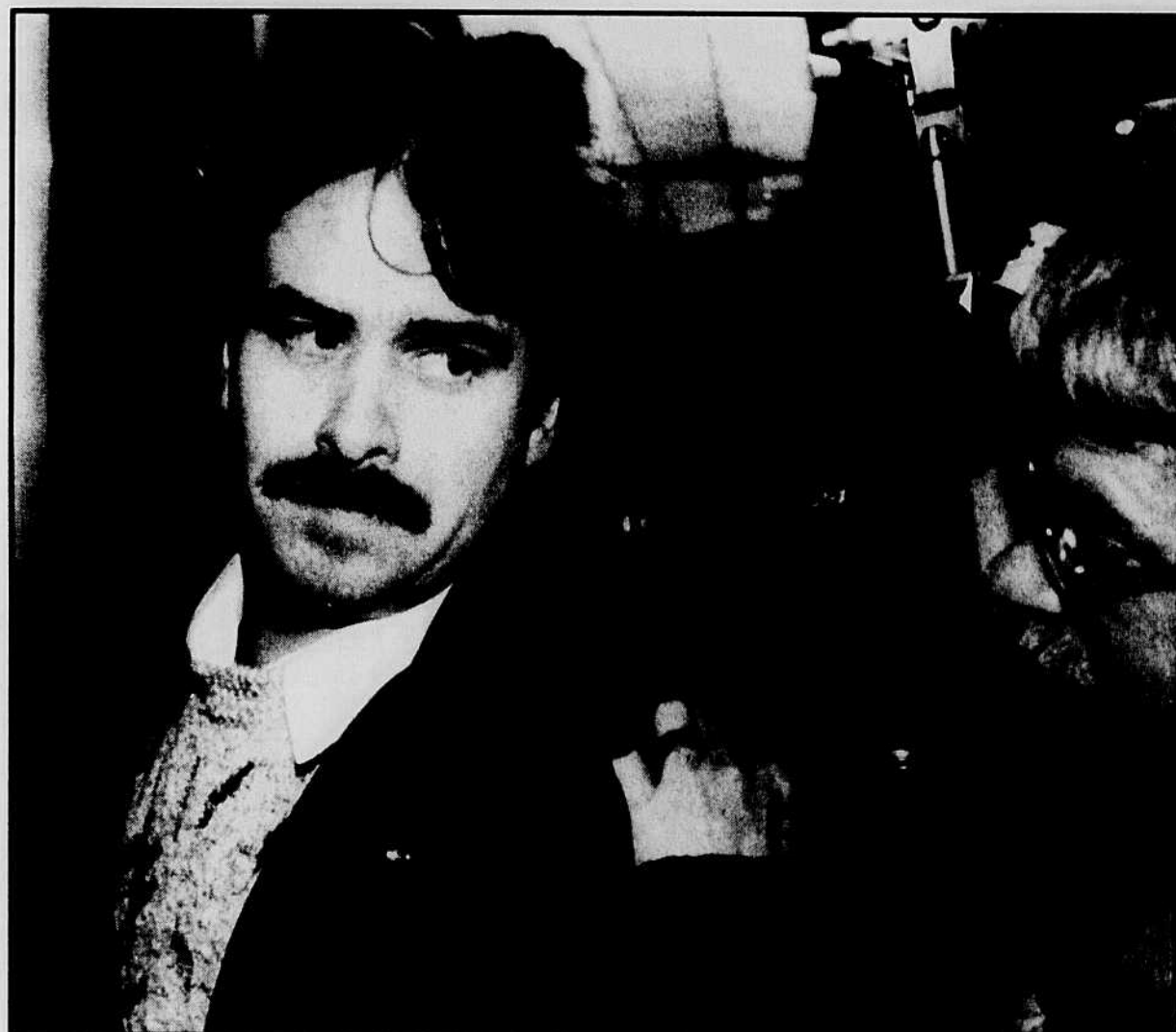
Plusieurs éléments que la Couronne comptait présenter en preuve ont été jugés non recevables par le juge. Le jury n'a donc pu en tenir compte.

Il en est ainsi des "aveux" d'Alain Chapleau aux enquêteurs de la Sûreté du Québec, qui avaient été filmés sur vidéo. Le juge a refusé de les admettre en preuve parce qu'ils ne sont pas légalement considérés comme "libres et volontaires".

Dans sa décision sur l'admissibilité de cette preuve, le juge Paul écrit que la "confession a été extirpée de Chapleau après promesses et menaces plus ou moins voilées".

"Un climat d'insistance, de persistance et de coercition est omniprésent dans le but d'obtenir ce fameux aveu", écrit le juge. "On a demandé, supplié, exhorté Alain Chapleau de venir en aide aux policiers, aux médecins, à la population de 3,000 personnes de Saint-Basile-le-Grand à 115 reprises durant cette période. La Cour a noté un certain nombre de menaces voilées."

À de multiples reprises, Chapleau nie être l'auteur de l'incen-



(Laserphoto PC)

Se frayant un passage à côté d'un caméraman, Alain Chapleau vient d'être acquitté de l'accusation d'avoir mis le feu à l'entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand le 23 août dernier.

De plus, écrit le juge, "les policiers savaient fort bien qu'ils avaient affaire à un être plutôt fragile" en Chapleau.

À de multiples reprises, les enquêteurs affirment à Chapleau qu'un "paquet de gens peuvent être malades" à cause des répercussions de l'incendie, que "ça attend en ligne pour se faire piéquer". "Ton père, ta mère, toi, pis Josée (sa petite amie), vous êtes tous, toute la gang touchés par ça. Ta mère va peut-être mourir du cancer, Alain", ont dit les policiers. "Y en a un qui peut nous aider, pis c'est toi."

À de multiples reprises, Chapleau nie être l'auteur de l'incen-

die. "Pourquoi dire une affaire que j'ai pas faite..." "Je n'ai pas à aider personne. J'sais rien. Os... vous me croyez pas."

À d'autres moments, les policiers mentionnent à Chapleau la possibilité d'être soigné à l'Institut psychiatrique Pinel plutôt que d'aller en prison. "Si la porte de sortie c'est Pinel, on ira à Pinel. Comprends-tu. On t'enverra à Pinel. Pas à Ste-Anne-des-Plaines."

Le juge Paul note également que "de façon délibérée et non équivoque, on a empêché l'accusé et l'avocat de se contacter, de se parler". Pendant que Chapleau était interrogé par les enquê-

teurs, l'avocat, lui, cherchait désespérément à joindre son client. Ce n'est qu'après 3 heures et 57 minutes d'interrogatoire que Chapleau craquera, pleurera et "avouera" finalement avoir allumé l'incendie.

Légalement, pour être admis en preuve, de tels "aveux" doivent avoir été faits librement et volontairement, sans menaces ni promesses. C'est pourquoi le juge n'a pu les soumettre aux jurés.

Il n'a pu, non plus, admettre en preuve la tige de métal de la fusée routière ainsi que la poudre recueillie sur les lieux, parce que c'est Chapleau qui avait indiqué aux enquêteurs où les trouver, durant cet interrogatoire.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La ministre des Affaires culturelles du Québec, Lise Bacon, est venue annoncer une subvention pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale, hier matin, à Sherbrooke, en présence du maire Jean Paul Pelletier. La conférence de presse s'est tenue à la vieille caserne des pompiers de la rue Marquette, là où sera érigée la bibliothèque.

Sherbrooke aura une bibliothèque toute neuve en 90

• Bacon accorde une aide de 2,8 millions \$

par Stéphane LAVALLÉE

■ SHERBROOKE — La nouvelle bibliothèque municipale de Sherbrooke, vivement réclamée depuis plusieurs années, pourra ouvrir ses portes l'an prochain grâce à une aide financière de 2,820,000 \$ octroyée par le gouvernement du Québec; ce montant représente pratiquement la moitié des coûts totaux évalués à 5,7 millions \$.

Puisque l'établissement sera érigé sur le plateau Marquette, la caserne centrale de protection contre les incendies sera démolie et les activités seront déplacées au plateau Parc du quartier Est, dans une nouvelle bâtisse d'au moins 1 million \$. Cette caserne doit être mise en chantier l'été prochain et complètement aménagée pour la fin de l'année ou le début de 1990.

C'est la ministre des Affaires culturelles du Québec et vice-première ministre, Lise Bacon, qui est venue annoncer à Sherbrooke, hier matin, l'important subvention gouvernementale. La conférence de presse, tenue dans la vieille caserne de la rue Marquette, a réjoui autant les pompiers que les intervenants politiques et culturels...

"Je comprends davantage l'urgence de la situation dans un environnement comme celui-ci", a laissé tomber la ministre, installée devant un camion d'incendie.

La subvention correspond presque exactement à la demande d'aide adressée par la Ville de Sherbrooke, qui assumera elle-même l'autre moitié des coûts de construction. Hier, le maire Jean Paul Pelletier n'était pas en mesure de garantir le respect intégral des estimations, même s'il entend bien tout faire en ce sens. "Il y a toujours à craindre dans l'administration des projets, explique-t-il. Il arrive des situations hors de notre contrôle qui font qu'on doit pratiquement prévoir même l'imprévisible."

Pas plus tard que la semaine dernière en effet, le conseil municipal a sursauté en apprenant que les coûts de restauration de l'ancien palais de justice, qui sera transformé en hôtel de ville, ont déjà grimpé à plus de 4 millions \$.

Le maximum

S'il devait y avoir une hausse des dépenses dans le projet de construction de la future bibliothèque, c'est décidément la municipalité qui en assumerait tous les coûts. "Notre subvention, mentionne la ministre Ba-

con, c'est vraiment le maximum que nous pouvons faire. Je fais confiance aux gens du milieu, j'ose espérer qu'on respectera les budgets. Vous savez, on retourne souvent les gens à leurs tables à dessin en cours de projet."

La nouvelle bibliothèque de Sherbrooke aura une superficie de 37,000 pieds carrés, presque trois fois plus que la bâtisse actuelle, rue Dufferin. L'établissement comptera notamment une mezzanine en deux sections, de part et d'autre du premier étage.

L'aménagement d'un nouvel établissement s'accompagnera par ailleurs d'une augmentation de services. Entre autres, la collection de livres passera de 117,000 à 150,000 volumes en cinq ans.

Sans s'engager formellement, la ministre des Affaires culturelles a mentionné que le gouvernement réserve des fonds pour accroître la qualité des services. "J'ai l'habitude de dire que si je fais la première pelletée de terre, a-t-elle indiqué, j'aurai de l'argent pour la deuxième."

Retourner au livre

En même temps que l'octroi de 2,8 millions \$ à Sherbrooke, la ministre annonçait également une aide financière à six autres bibliothèques du Québec pour des travaux de réaménagement totalisant 5,1 millions \$.

La ministre Bacon perçoit les bibliothèques publiques comme "un chaînon essentiel de notre réseau d'industries culturelles" et c'est pourquoi elle met l'emphasis sur ces installations. "Si on veut améliorer la qualité de la langue, il faut retourner au livre. Sinon, on manque le bateau."

Le député de Sherbrooke, André-J. Hamel, la députée-ministre de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, et le maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier, ont tour à tour pris la parole en se réjouissant de l'aboutissement prochain du dossier.

Tous les projets économiques soumis à des règles environnementales — Bouchard

■ OTTAWA (PC) — Tous les projets de développement économique du gouvernement fédéral devront tenir compte des considérations environnementales, sinon ils risquent "de se retrouver avec du plomb dans l'aile".

C'est ainsi que le nouveau ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, a décrit, hier, l'importance que le gouvernement de Brian Mulroney a l'intention d'accorder, au début de ce second mandat, à la question de l'environnement.

Lundi, en plus de devenir ministre titulaire de cet important ministère, Lucien Bouchard a été désigné président du Comité de l'environnement, composé de neuf membres, du Comité des opérations de sept membres et il continuera de siéger au Comité des priorités et de planification.

Tous ces pouvoirs, M. Bouchard a l'intention de les exercer rigoureusement et de démontrer que la question environnemen-

tal est devenue une priorité du gouvernement.

"Il y aura le Comité de l'environnement, a-t-il dit, et toutes les décisions du gouvernement concernant des projets et les politiques de développement économique devront être soumises à ce comité ministériel. Ce dernier analysera l'impact des projets sur l'environnement et, là où les considérations environnementales entreront en conflit avec les considérations économiques, l'environnement prévaudra."

Droit de veto

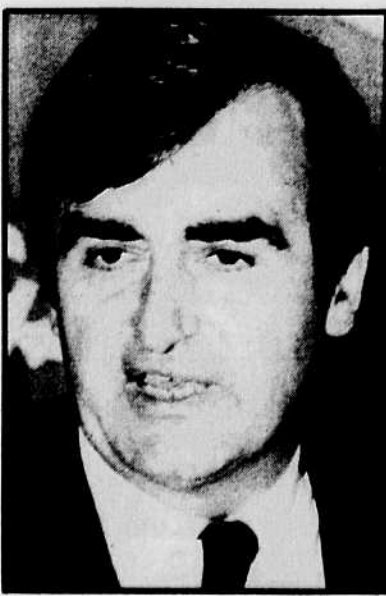
Le ministre n'a pas voulu parler d'un droit de veto "puisque seul le premier ministre détient vraiment ce pouvoir", mais ses propos laissaient entendre que la mentalité et la philosophie du gouvernement avait clairement changé "dans cette période où les dépenses devront être examinées à la loupe, parce qu'il faut à tout prix réduire le déficit".

"Les seuls critères de création d'emplois et de réalisation de projets, a ajouté M. Bouchard,

sans considération pour l'environnement, ne me satisfèrent pas. Ce comité (de l'environnement) devra être investi d'un genre de droit de veto et lorsqu'il fera une recommandation, j'estime que le gouvernement, sur le plan politique, devra l'accepter."

Le ministre a tout de même souligné qu'il était conscient que cette nouvelle approche paraîtrait radicale pour plusieurs. "Mais, a-t-il dit, nous avons l'engagement du premier ministre et du gouvernement sur la question de l'environnement et nous devons tous accorder nos gestes à nos paroles."

M. Bouchard a aussi clairement indiqué que la priorité qui l'attend sera de négocier dans les plus brefs délais un accord avec les Américains pour solutionner le problème des pluies acides et il croit que le temps est propice pour ce faire puisqu'une nouvelle administration a pris les rennes du pouvoir à Washington.



Le ministre Lucien Bouchard

■ Bush proposera une loi sur les pluies acides B 1

□ Bien plus qu'une prêteuse de livres A 3

Quatre candidats en lice pour le poste de recteur

SHERBROOKE (MR) — Il reste maintenant quatre candidats sur les rangs en vue de l'élection du recteur de l'Université de Sherbrooke le 28 février.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de l'Assemblée universitaire, Me Armand Bolduc. Les membres de l'Assemblée universitaire ont en effet reçu hier confirmation des candidatures maintenues en prévision de l'élection ainsi que les dossiers des candidats.

MM. Guy Bougeault, chargé d'enseignement à l'Université de Québec à Montréal, Aldé Cabana, actuel recteur de l'Université de Sherbrooke, Yvon Charbonneau, ancien leader syndical de la CEQ, et Jacques Plamondon, actuel recteur de

l'Université de Québec à Hull, ont confirmé au comité de mise en candidature qu'ils demeureraient sur les rangs.

Ce résultat confirme donc la rumeur selon laquelle le président et directeur général de Disque Améric, M. Pierre Deschênes, et le président du Conseil de la langue française, M. Pierre Martel, ont décidé, à la suite du vote préliminaire de l'Assemblée universitaire, de se retirer de la course au rectorat.

La prochaine étape, avant l'élection du 28 février, est une rencontre de l'Assemblée universitaire où les quatre candidats qui restent pourront exposer leurs projets et échanger avec les personnes qui seront appelées à élire le prochain recteur de l'Université de Sherbrooke.

Démarche pilotée par le Mouvement estrien pour le français

Gouvernement prié par la CSCS de rétablir la loi 101

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — La Commission scolaire catholique de Sherbrooke a demandé au gouvernement québécois de remettre en vigueur la loi 101 et de la faire respecter.

En effet, sur proposition de M. Clermont Domingue, représentant des parents de la CSCS à la table des commissaires, appuyé par la commissaire Jacinthe Béllisle, le conseil des commissaires a adopté une résolution demandant à la présidente de la CSCS,

Mme Caroline Paquette, de signer une lettre d'adhésion à une démarche de promotion du français au Québec au nom du conseil des commissaires.

Cette démarche est pilotée en Estrie par le Mouvement estrien pour le français, dont le président est M. Gérard Lefebvre, aussi président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

La lettre dans laquelle l'organisme appuyant cette démarche doit apposer son nom et celui de son président ou sa présidente s'intitule "Québec, je t'aime en

français / Appel à tous les organismes des régions"

On y lit: "Les progrès durement acquis au cours des dernières années ne doivent pas être remis en cause par une bilinguistique progressive du Québec. Le

Québec doit être français. La loi 101 doit être maintenue et respectée. La paix sociale au Québec et l'épanouissement de la vie française en Amérique doivent reposer sur une base législative solide et claire."

Maison St-Georges: plan d'intervention bientôt dévoilé pour régler les problèmes

par Lise OUELLETTE

SHERBROOKE — D'ici une dizaine de jours, le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) dévoilera un plan d'intervention destiné à solutionner les problèmes vécus à la Maison St-Georges, ce centre d'accueil de la rue Marquette dont le directeur général a fait l'objet de blâmes et de plaintes de la part d'un groupe d'employés et de bénéficiaires au début de l'année.

Le directeur général du CRSSS, Jean-Pierre Duplantie, a précisé hier que ce plan de travail est présentement en voie d'élaboration avec les autorités de la Maison St-Georges.

Il portera sur les services à la clientèle, sur l'ensemble des

plaintes dont La Tribune a fait état ainsi que sur les mesures susceptibles de rétablir un climat plus adéquat et des relations plus harmonieuses.

M. Duplantie a confirmé qu'un bénéficiaire avait déposé une plainte en bonne et due forme au Conseil régional. "Nous sommes

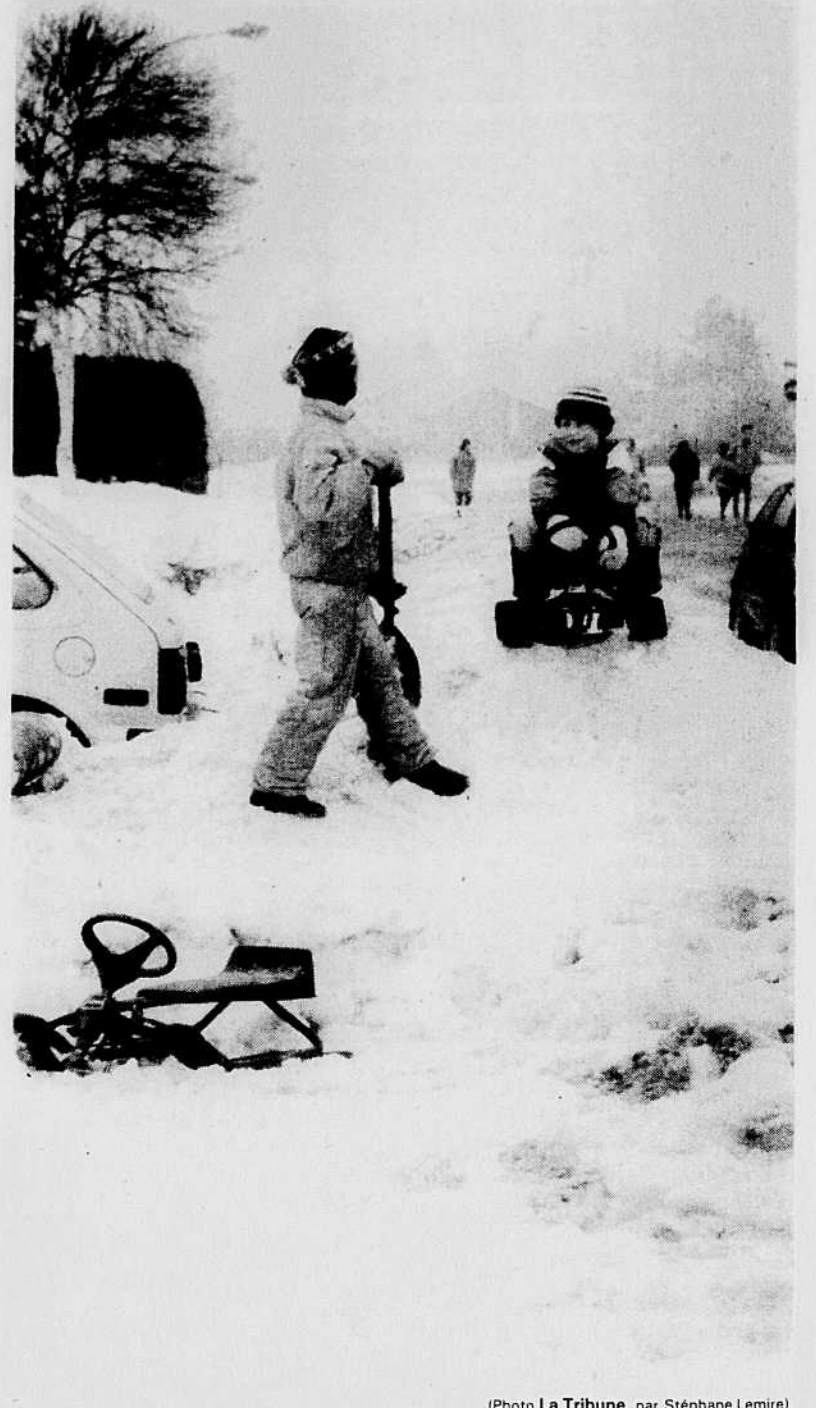
à étudier la plainte qui sera prise en considération dans l'ensemble du plan d'intervention sur lequel nous travaillons en ce moment", de livrer le directeur général.

Interrogé sur les suites données par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à la demande de subvention de 20,000 \$ réclamée pour procéder à une évaluation des besoins des résidents de la Maison et pour élaborer un plan de services pour chacun, M. Duplantie a rétorqué que cet élément fera partie du plan qui sera diffusé incessamment.

Il sera également question de

la vocation de la Maison St-Georges qui, depuis plusieurs années et à cause de l'incurie du ministère, accueille des clientèles disparates et incompatibles, sans fonds suffisants pour s'occuper d'autre chose que d'hébergement et de dépannage.

Quant au syndicat qui demandait à la ministre Thérèse Lavoie-Roux de décréter une enquête à la Maison St-Georges, un dossier élaboré localement est présentement à l'étude au niveau de la Fédération des affaires sociales (CSN), devait indiquer de son côté le conseiller syndical Pierre Gendron.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

Allez hop, cascade!

Le climat se prêtait bien aux glissades improvisées, hier, avec une neige imbibée d'eau qui pouvait se transformer en surface glacée. Jean-Luc Lavallée, pelle à la main, et Patrice Gagné, au volant de son bolide, en ont fait l'expérience. Pour demain, le bulletin de météo prévoit du temps plutôt nuageux avec averses dispersées, sous un maximum allant jusqu'à 4 degrés. Un refroidissement est ensuite prévu, en prévision des Territoires du Nord-Ouest.

BINGO 2-300 la tribune

PREMIER MARATHON - CARTE ORANGE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 30 janvier 1989:
G-59

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 31 janvier 1989:
i-17

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 1er février 1989:
B-5

Les gagnants doivent appeler à **564-5470**

Dans les coulisses... de l'hôtel de ville

Reclamations de 95,577 \$ payées

Au cours de 1988, la Ville a payé des réclamations pour 95,577 \$ provenant de dommages causés tant à des véhicules à cause de trous dans les rues, qu'à la suite de refoulement d'égoûts, de bris de canalisations souterraines (Bell, Gaz Métropolitain) ou autres formes de dégâts. Bien des dossiers sont en suspens alors que les réclamations présentées dépassent les 200,000 \$. En outre, la Ville a nié sa responsabilité dans plusieurs cas. Enfin, s'il faut s'en remettre au rapport adopté hier et qui sera imputé à même le budget de la nouvelle année, 1989 s'annonce prometteur au chapitre des dépenses pour les réclamations, avec des remises pour plus de 15,000 \$ à ce moment-ci. On remarque par exemple que cinq réclamations d'automobilistes réitérent à un même trou, sur le boulevard Portland.

Entente sur la piscine de l'école Montcalm

En discussion depuis plusieurs années, le dossier portant sur l'entente avec la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS), pour la location de la piscine de l'école Montcalm, a été officiellement solutionné. La semaine dernière, les autorités scolaires avaient fait savoir que l'entente était sur le point d'aboutir officiellement. Celle-ci est à l'ef-

fet que la Ville agira à l'avenir strictement comme locataire des installations de l'école Montcalm, mettant ainsi fin au partenariat dans la gestion qui existait depuis 25 ans. La nouvelle entente, qui permettra à la Ville de voir réduire sa facture de location, vaudra pour cinq ans, après quoi elle devra être renégociée.

Augmentation aux cadres de la Ville

Tout comme cela a été le cas dernièrement pour les syndiqués d'Hydro-Sherbrooke et les pompiers, les cadres de la Ville de Sherbrooke ont obtenu leur augmentation de salaire pour

l'année 1989. Et comme avec les autres groupes de salariés municipaux, la hausse porte sur un taux de 4 pour cent. Le nombre de cadres à l'emploi de la municipalité est d'une centaine.

Consultation pour 2 changements de zonage

Une séance de consultation aura lieu le 20 février pour entendre les citoyens intéressés par deux changements de zonage dans les zones IA14 (secteur de la rue Abénakis) et G-17 (point de rencontre nord-ouest de l'autoroute 410 et de la rue King). Dans le premier cas, qui touche au projet du promoteur Denis Custeau pour l'implantation d'un salon de quilles, le changement de zonage permettra la construction sur la ligne de lot (marge de recul réduite à zéro) et comme la zone passera d'industrielle à commerciale, le stationnement sur

la rue sera permis. Pour le second dossier de modification au règlement de zonage, il s'agit d'intégrer dans la zone commerciale G-17 le terrain de l'autoroute 410 que des promoteurs torontois vont acheter prochainement pour y construire un centre commercial et ce, à la suite d'un appel d'offres. Le ministère des Affaires municipales a déjà donné son aval à l'effet de soustraire du parc industriel une superficie de terrain de quelque 818,000 pieds carrés pour les besoins du projet commercial.

12,500 \$ aux clubs de l'âge d'or

Comme le veut la tradition en chaque début d'année, et un peu sur le modèle du Père Noël, les élus ont autorisé la distribution de chèques à une vingtaine de clubs d'âge d'or des quatre quartiers de Sherbrooke. L'enveloppe globale est de 12,500 \$ et on note dans la liste déposée devant le conseil municipal que les associations sans but lucratif pour personnes âgées des quartiers Centre, Est et Nord reçoivent toutes 500 \$, alors que celles du quartier Ouest ont droit à 400 \$, sauf le Regroupement des clubs de l'âge d'or Sherbrooke ouest inc., dont l'enveloppe a été fixée à 600 \$.

Les ouvertures de Chine, et Afrique 2,000. Bien que les élus aient fait part d'un intérêt pour le moins mitigé, malgré des retombées importantes que d'aucuns pourraient y voir, surtout quand on songe à l'ouverture de l'Occident vers la Chine, le conseil a tout de même convenu d'enquêter davantage d'informations sur cette initiative.

Participation possible à des projets de l'ACDI

Le conseil municipal pourrait éventuellement participer à l'un ou l'autre des trois projets subventionnés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qu'administre la Fédération canadienne des municipalités et dont la Ville de Sherbrooke est membre. Les sujets ont comme titre: échanges professionnels entre municipalités canadiennes, vil-

les ouvertes de Chine, et Afrique 2,000. Bien que les élus aient fait part d'un intérêt pour le moins mitigé, malgré des retombées importantes que d'aucuns pourraient y voir, surtout quand on songe à l'ouverture de l'Occident vers la Chine, le conseil a tout de même convenu d'enquêter davantage d'informations sur cette initiative.

Létourneau secrétaire-trésorier de l'AME

Fidèle à ce qui semble être une vieille coutume au sein de l'Association des municipalités de l'Estrie (AME), que préside depuis peu le conseiller Bernard Tanguay, le secrétaire-trésorier de l'organisme provient habituellement de la municipalité représentée par le président. Se faisant quelque peu tiquer l'oreille, le directeur gé-

ral, Roch Létourneau, a finalement accepté de bonne grâce l'offre de siéger à l'AME à titre de secrétaire-trésorier. D'autant plus, peut-on lire dans le texte de la résolution, que ce choix s'inscrit dans la foulée de la réflexion du lac-à-l'épaulé du début de janvier, où les élus locaux ont convenu de "développer une pensée régionale forte"

FÊTE DES CARNAVALS 89

CHLT 63 LA SUPERSTATION la tribune 9900 cfsk super 30 TV

On s'amuse en Estrie NOS SALUTATIONS

*** VALCOURT: Marcel Dufort, prés.
*** ST-ELIE: Claude Dubé, prés.
*** MARTINVILLE: Marcel Hamel prés.
*** HAM NORD: Pierre Couture, prés.
*** ROCK FOREST: Auguste Dubé, prés.
*** Mansonville: Réjean Champagne, prés.
*** Austin: Marc-Emile Maillé, prés.
*** St-Isidore: Lorraine Tardif, présidente

en collaboration avec

ACTIVITÉS CARNAVALESQUES

Mercredi:
St-Elie: Bingo du carnaval (Centre communautaire)

Vendredi:
Valcourt: Soirée casino (Salle municipale)
Ham Nord: Début tournoi ballon sur glace & hockey sponge
Mantville: Danse et activités pour toute la famille.
Mansonville: Danse pour les jeunes.

Samedi:
Rock Forest: Parade, danse, présentation duchesses et feu d'artifice au Centre commercial Rock Forest
St-Isidore: Activités jeunesse Estrie-Lait et soirée Hawaïenne.
St-Elie et Mantville: Couronnement des reines 89

JOYEUSES FESTIVITÉS!

*** DOUBLEZ VOS CHANCES GRÂCE À LA TRIBUNE**

Participez aux activités de votre carnaval. Sur présentation de ce coupon, obtenez en double un billet de la loto-carnaval 89 et méritez-vous l'un de nos magnifiques prix offerts au hasard le 11 mars prochain à la salle O'Grand R d'Ascot Corner, lors de notre soirée des bénévoles des carnivals en Estrie.

Parmi nos prix, vous pourrez vous mériter un superbe voyage d'une semaine en Jamaïque pour 2 personnes, comprenant hébergement et transport, une valeur de \$1,500.00, une courtoisie de La Tribune, CHLT 63 et l'Agence de voyages Boislard et son représentant Alain Morrissette.

Pour être éligible, vous devez avoir au moins 18 ans. Le voyage devra être pris entre le 2 et le 23 avril 89, ou 4 novembre et le 15 décembre 89.

"LOTO CARNAVAL 89"

Estrie, Lait, cfsk super 30 TV

AGENCE DE VOYAGES BOISLARD

CHLT 63 LA SUPERSTATION

ROUSSILLON

Bromont

SPECIMEN

carnet King wellington REDIGÉ EN COLLABORATION

Michel Fecteau saisit mieux le sens de l'expression "les mains pleines de pouces" depuis qu'il a laissé échapper un gâteau d'anniversaire sur le tapis du salon...
— O —
Claude Carrier est passé maître dans l'art de passer l'aspirateur à la maison. Même qu'il le fait avec un peut trop de zèle au goût de son épouse Monique...
— O —
Réginald Saint-Laurent est un gars plutôt optimiste. Dix-huit heures après avoir perdu un couvre-chaussures (communément appelé une claque), il croyait dur comme fer qu'il allait le retrouver, ce qui fut effectivement le cas. Il ne lui reste plus maintenant qu'à retracer le gant...perdu le lendemain...
— O —
A chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Il arrive au policier Jacques Donahue de tâter un peu de tous les métiers de la construction, même de tenter de fixer au plafond une feuille de placoplatre ce qui ne se fait pas sans fracas. Pourtant elle a tenu, la feuille, le temps de tirer les joints et de permettre au bricoleur de se frotter les mains de satisfaction. Et bang, presque moqueuse, elle s'est retrouvée au plancher. Il faut dire que la différen-

ce c'est comme utiliser des vis à gypse plutôt que des clous de fixation, du mastic plutôt que de la vaseline.
— O —
Hélène Fabi vient de célébrer son anniversaire de naissance. On ne connaît pas son âge mais on sait qu'elle est la plus jeune avocate du Commonwealth.
— O —
Paul Dunnigan est de retour d'un voyage au triangle des Bermudes où il s'est adonné à la planche à voile au-dessus du fameux cimetière marin. Il avait amené son restaurateur Louis Charland pour ne pas être trop dépayés.
— O —
Jean-Marc Bénard a complété son entraînement comme gardien de buts et est prêt à affronter toutes les équipes qui participeront au tournoi des palais de justice du Québec.

La Quotidienne
940-2582

LOCATION
à partir de **275\$** par mois (48 mois)
Taxes en sus

CLUB DES AS
2534, Rainbault, (4 Pins)
A partir du 3 février

Danse avec orchestre à 21h.
Groupe: **Generation**
Inf.: **564-4499**
Bienvenue à tous membres et invités.

Pontiac Tempest 1989
LUIGI DION, DIR.
DELUXE
LOCATION D'AUTOS INC.
1567 OUEST, RUE KING
SHERBROOKE
569-9351

Ideé d'annexer la banlieue à Sherbrooke Laflamme et Perrault vont réclamer des explications du maire

SHERBROOKE (FG) — Sauf une certaine surprise de voir le maire Jean Paul Pelletier revenir à la charge avec l'annexion de la banlieue, les conseillers Jean-Yves Laflamme et Jean Perrault, dûment identifiés par le premier magistrat comme étant les seuls rebelles du conseil municipal face à son idée, n'ont guère réagi hier.

"Tout comme le maire qui semble vouloir nous parler, j'aurai certainement des explications à lui demander. Mais pas tout de suite. Je préfère attendre à une prochaine séance du conseil", a déclaré Jean-Yves Laflamme, dont les propos de la semaine dernière se voulaient un désaveu très clair de la pensée que le maire de Sherbrooke avait exprimée la veille devant la Chambre de commerce, sur l'annexion des municipalités de banlieue.

Son collègue Jean Perrault devait grosso modo reprendre son argumentation de la semaine dernière, disant regretter que le maire ait fait fi de la pensée commune développée par les élus sherbrookoïses lors du lac-à-l'épaulé du début de janvier. "Et je ne

pense pas qu'avec sa façon d'agir on en arrive à développer une bonne équipe et un bon climat de travail... Je trouve son attitude pour le moins très malhabile et inconsciente avec la mentalité des autres membres du conseil. Il aurait clairement dû dire que l'annexion est son idée à lui seule avec quelque chose qui, à mes yeux, est irréalisable. Mais maintenant que le maire a jugé lui, et au nom du conseil, que l'approche à développer se situe avec l'annexion, au lieu d'une pensée régionale positive, j'ai bien hâte de voir comment il va y arriver.

De quelle façon va-t-il réaliser son rêve?" s'est interrogé le conseiller Perrault.

Liste des rues à réparer repoussée par le conseil

par François GOUGEON
SHERBROOKE — La politique est-elle en voie de reprendre sa place d'antan, en matière de choix pour la réparation des rues et trottoirs à Sherbrooke?

Voilà la question qu'il est permis de se poser à la suite de la décision des élus de retirer de l'ordre du jour de leur dernière assemblée les propositions des fonctionnaires quant au programme pour l'année 1989 de la gestion des chaussées. Les différentes enveloppes budgétaires allouées à ces travaux routiers totalisent 3,5 millions \$ cette année.

Au cours des deux dernières années, la liste de rues à retaper soumise par les fonctionnaires des Services techniques n'a jamais posé problème. Basée sur des analyses techniques, suivant les critères développés par le système de gestion PAVER, cette liste a été adoptée sans réclamation aucune de la part des élus et ce, deux années d'affilée. Le système PAVER est justement opérationnel depuis 1986.

Or voilà que cette année, à la demande du conseiller Alfred Demers, les propositions des fonctionnaires ont été globalement repoussées par les élus. Le dossier doit revenir dans deux semaines mais on ne sait trop s'il fera au préalable l'objet de discussions à huis clos ou se retrouvera directement en séance publique.

Urgent d'agir

Chose certaine, le directeur général, Roch Létourneau, a rappelé qu'il y a une certaine urgence à agir pour aller en appel d'offres avant le gouvernement du Québec et ainsi obtenir des prix plus satisfaisants de la part des fournisseurs et entrepreneurs dans la domaine de la réfection de rues.

Du même souffle, M. Létour-

neau a invité les élus à identifier leur préférence, quitte à lui téléphoner s'ils ne sont pas satisfaits. De là à dire que le système PAVER va sauter et que l'arbitraire et la politiciaille vont revenir en maître, la marge est fort importante et il n'a pas été possible d'en savoir plus long sur les intentions des élus.

Car, interrogé à la fin de la séance du conseil pour connaître les raisons de sa décision de faire retirer le dossier, et vérifier s'il intervient ainsi parce qu'il croit ne pas posséder sa part du gâteau, le conseiller Demers n'a guère été explicite. "J'ai pu constater que certaines rues ont déjà été réparées il y a quelques années. Mais ça ne concerne pas mon district", a simplement émis Alfred Demers.

Quant à Bernard Tanguay, il a aussi fait part de son mécontentement devant l'absence de la liste des fonctionnaires du trottoir de la 15e Avenue dont il souhaite ardemment la construction. En matière de trottoirs, où il est reconnu depuis longtemps que la Ville n'a jamais tellement mis d'effort, le budget est très limité par rapport aux besoins, avec seulement 180,000 \$ pour 1989.

Cela ne permet, à chaque année, que le prolongement de quelques bouts de trottoir ça et là sur le territoire.

Enfin, malgré ces accrochages, le conseil a donné son accord pour l'engagement d'un budget arrêté antérieurement au chapitre du pavage des rues nouvellement ouvertes, comme Deschênes, Rousseau, Lavendrye, Ontario et autres. En tout, une dépense de 1,2 million \$ récupérée en partie par le trésor municipal. Il se peut en outre que certaines rues soient éliminées de la liste si la majorité des raccordements avec les services souterrains n'y sont pas effectués. On veut ainsi éviter de mettre du pavage neuf qu'il faudra ensuite casser pour faire les entrées d'eau.

La nouvelle bibliothèque, bien plus qu'une prêteuse de livres

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — "Avec les plus récents progrès de la technologie et l'éclatement des fonctions traditionnelles, les bibliothèques publiques (...) ne se limitent plus maintenant à leur rôle statique de prêteuses de livres. Aujourd'hui, elles se transforment en des lieux de fréquentation et d'échange dans la plupart des sphères de l'activité culturelle..."

C'est dans cet esprit que la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, perçoit le développement des bibliothèques au Québec et c'est précisément dans cette perspective que sera aménagée la future bibliothèque municipale de Sherbrooke.

Il n'est pas question de construire un édifice où s'aligneront simplement les étagères chargées de volumes. Plutôt, la future bibliothèque sera aussi dotée d'un salon de lecture, d'une vaste section de 2,200 pieds carrés réservée aux activités du grand public ou des groupes culturels: conférences, expositions, réunions... Un espace isolé destiné aux travaux de re-

cherche sera aussi disponible, sans compter un coin particulier pour les enfants, d'une superficie de 800 pieds carrés, où se tiendront des activités d'animation.

Budget doublé

Ceci dit, le budget de la bibliothèque devra être augmenté substantiellement. "Il va presque doubler", a signalé le directeur Allen Dufour.

En 1988, ce budget est de 875,000 \$ et devrait passer à environ 1,5 million \$ dès que le nouvel établissement sera complété, en 1990. "Souhaitablement (sic), devait lancer le maire Jean Paul Pelletier, avant

novembre 1990." C'est à ce moment que se tiendront les prochaines élections municipales...

Dans l'état actuel, avec des installations réduites, la popularité de la bibliothèque centrale de Sherbrooke a atteint un point de saturation. "C'est sûr, avec la bâtisse qu'on a actuellement, avec le manque d'espace, ce n'est pas tellement attrayant", mentionne le directeur Dufour.

Quelques chiffres illustrent d'ailleurs ce phénomène. D'environ 11,000 membres en 1987, la clientèle a chuté à un peu moins de 10,000 membres l'an dernier, soit une diminution d'environ 10 pour cent. Par contre, le nombre de sorties de livres est demeuré sensiblement le même, aux environs de 350,000 prêts.

Avec l'amélioration des services et l'accroissement de la collection de volumes dans la

future bibliothèque, Allen Dufour souhaite attirer entre 25,000 et 30,000 membres.

Les plans préliminaires du nouvel établissement sont déjà confectionnés et le conseil municipal de Sherbrooke les a approuvés en juin 1988.

Conservatoire de musique: le calme plat

SHERBROOKE (sl) — Tout en reconnaissant la nécessité d'établir un conservatoire de musique à Sherbrooke, la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, ne donne aucune indication sur le moment où ce projet pourra se concrétiser.

Une fois de plus, lors de son passage à Sherbrooke, hier, la ministre a insisté sur la nécessité pour les intervenants d'harmoniser leurs actions. "Le conservatoire de Sherbrooke devra être une école accessible et complémentaire aux services existants, a signalé la ministre. Il faut notamment prendre en considération tout le réseau universitaire déjà en place."

Sans le mentionner dans un premier temps, la vice-première ministre du Québec a admis qu'elle est préoccupée par les tiraillements qui ont marqué, dans la région, l'élaboration du projet d'école de musique, comme ce fut le cas pour l'implantation des musées.

"Je suis très consciente des problèmes, a dit la ministre, mais on n'essaie pas de les amplifier. Il faut plutôt voir à faire l'inverse."

Présentement, le ministère des Affaires culturelles revoit les mandats et les orientations du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, dont les structures n'ont pas été modifiées depuis 1942. Le Conservatoire est déjà constitué de neuf institutions distinctes au Québec et l'éventuelle école de musique de Sherbrooke constituerait le dixième élément.

Actuellement, les institutions se trouvent en compétition avec les autres ressources du milieu, telles les écoles privées et les universités; la ministre est donc intéressée à leur donner plutôt un rôle de complémentarité et de soutien.

C'est dans cette veine qu'on doit transformer le Conservatoire en une société d'État autonome d'ici un an et demi.

Hôtel de ville

Par ailleurs, la ministre des Affaires culturelles, qui a dû donner son autorisation pour le changement de vocation de l'ancien palais de justice, a signifié que son ministère n'a reçu aucune demande d'aide financière de la Ville de Sherbrooke en marge de ce projet d'aménagement du futur hôtel de ville.

Une reconstruction des dossiers patrimoniaux se dessine aussi et la ministre n'a pas fermé la porte au soutien gouvernemental dans un projet comme celui-ci. Mais pour l'instant, rien n'est engagé en ce sens et les travaux de restauration ont déjà été entrepris. Même que le conseil municipal a donné le feu vert à l'injection de près de 4 millions \$ dans le projet.



L'ancien bureau de poste de Sherbrooke, qui abrite l'actuelle bibliothèque municipale, a été construit en 1884. C'est un bâtiment de style renaissance qui s'harmonise avec l'édifice voisin abritant une institution bancaire.

L'édifice de la rue Dufferin, futur musée du patrimoine?

SHERBROOKE (sl) — Aucune hypothèse n'a été étudiée sérieusement par la Ville de Sherbrooke pour le recyclage du bâtiment abritant l'actuelle bibliothèque municipale, rue Dufferin, mais la Société d'histoire des Cantons de l'Est envisage ce site pour y établir un futur musée du patrimoine.

"Nous avons déjà des plans pour s'installer au Domaine Howard, mais l'édifice de la bibliothèque présente des avantages: il y a déjà des voûtes, c'est organisé en centre de recherche, c'est un édifice historique. Cette option est tentante", devait admettre la présidente de la Société d'histoire, Andrée Désilets.

"On privilégie le Domaine Howard, poursuit-elle, mais il faut être réaliste. Là, il faudrait construire en neuf tandis que sur Dufferin, tout serait en place."

Les locaux de la Société sont déjà établis dans le plus petit des édifices du Domaine Howard qui ne peut cependant abriter aussi le musée du patrimoine.

L'actuelle bibliothèque municipale de Sherbrooke loge dans un bâtiment plus que centenaire, construit en 1884, auquel on a ajouté l'horloge trois ans plus tard, en 1887.

A l'origine, l'édifice abritait le Bureau de poste, le service des douanes et les autres activités du gouvernement fédéral à Sherbrooke. En 1953, après la construction

d'un nouveau bureau de poste, la Ville de Sherbrooke fait l'acquisition du bâtiment. Jusqu'en 1990, la bibliothèque municipale y sera logée.

Pendant que la présidente de la Société d'histoire se dit ouverte à toute proposition qui impliquerait l'ancien bureau de poste, le directeur général de la municipalité, Roch Létourneau, précise qu'aucune option n'a encore fait l'objet d'analyses.

"Des gens ont les yeux sur la bâtisse, reconnaît-il cependant, autant dans le réseau paramunicipal que dans le secteur privé."

De prime abord, la Ville a la choix de simplement vendre l'édifice, de le céder pour une somme nominale ou substantielle ou de le réserver pour des groupes paramunicipaux et des services municipaux.

Pompiste malmené par deux bandits

par Pierre SAINT-JACQUES
SHERBROOKE — Sur quelle note devait prendre fin janvier 1989 dans les limites du territoire de la Police municipale de Sherbrooke?

Sur une moyenne des températures de janvier plus douce de deux degrés que la normale, sur des accumulations de neige plus élevées qu'une normale de janvier mais trahissant un manque à

gagner de 30 centimètres par rapport à un hiver normal... ou sur un souffle de violence dans un autre commerce?

Les trois réponses sont vraies mais la plus dure a été donnée vers 04h15, hier le 31 janvier, au poste d'essence Sonic, du 1182 de la rue King Ouest, à Sherbrooke.

Deux bandits, armés d'un fusil .12, l'ont poussé dans un local fermé et ont vidé le tiroir-caisse avant de prendre la fuite.

13e vol qualifié

Répétition numéro 13 depuis le 7 janvier. Ironie des chiffres et des statistiques: un 13e vol qualifié le 31. Les deux cibles de prédilection: accommodations et postes d'essence. Sept jours auparavant, le voisin d'à-côté, la Caisse populaire Ste-Thérèse, avait eu la visite d'un voleur masqué, vers 13h00, en plein après-midi, un mercredi, sur la rue la plus empruntée de la ville.

Terré dans le local où on l'avait poussé et que personne ne pouvait ouvrir de l'extérieur, Pierre Busseau, âgé de 21 ans, voulait s'assurer du départ des voleurs avant d'alerter les policiers. Il avouera qu'il était content de se retrouver dans cette pièce. "Je me sentais davantage en sécurité parce que de l'autre côté, on ne peut l'ouvrir."

Malgré la rapidité d'exécution du vol, les idées se bousculent dans la tête d'une victime: "Je pensais à ma blonde! Cela se passe vite mais tu trouves ça long!" dira-t-il. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, c'est un jeune homme en plein désarroi et au bord des larmes qui les a reçus.

10 secondes

Puis il a raconté en ces termes le vol: "Tout s'est déroulé en deux temps trois mouvements. Pas plus de dix secondes. J'avais le dos tourné. Je venais de commencer mon ménage. Je frottais le comptoir vitré quand la porte s'est ouverte brusquement. On m'a poussé dans le local d'à-côté puis j'ai entendu la sonnerie de la caisse enregistreuse."

Malgré la rapidité d'exécution du vol, les idées se bousculent dans la tête d'une victime: "Je pensais à ma blonde! Cela se passe vite mais tu trouves ça long!" dira-t-il. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, c'est un jeune homme en plein désarroi et au bord des larmes qui les a reçus.

L'oeil droit de Pierre Busseau portait des marques rouges laissées par la poussée violente contre le comptoir.

Pas de protection

Son patron, Denis Paradis, a permis à Pierre de prendre sa voiture personnelle pour se rendre à l'hôpital, question de pas-

server un examen de routine. Il en est revenu un peu plus tard. Tout était correct. Il était plus calme mais un peu en colère aussi.

"Tu ne peux rien faire. Tu n'as pas de protection. Tu enrages quand tu y penses. La moutarde ne peut pas faire autrement que de te monter au nez. Les grosses compagnies d'essence qui construisent des postes modernes pourraient peut-être penser à des caméras. Cela n'arrêterait pas tous les voleurs mais cela en ferait réfléchir quelques-uns."

Le jeune Busseau a déjà travaillé dans un poste d'essence de Windsor. "C'est curieux d'une certaine façon; j'étais dans un endroit plus isolé, quasiment le désert, et ça ne s'est jamais produit."

Déterminé puisqu'il faut ce qu'il faut, il devait être à son poste le même soir. "Il faut bien que je gagne ma vie."

Étonnement

Son patron, Denis Paradis, est un peu étonné par cette vague de vols qualifiés. "C'est à n'y rien comprendre. Ces gars-là prennent des risques, jouent gros pour ramasser quelques piastres. On s'arrange toujours pour en

conserver le moins possible dans le tiroir-caisse. Le pire, c'est que tu te demandes toujours si ces gars-là sont drogués ou sous l'effet de l'alcool et qu'un bon jour, il n'arrivera pas un drame."

Dans les minutes qui ont suivi l'alerte du vol qualifié, les patrouilleurs municipaux ont intercepté un véhicule suspect, occupé par trois individus, sur la rue Belvédère, non loin du poste d'essence dévalisé.

La prise était plus que suspecte surtout que le numéro de plaque ne correspondait pas à la voiture. Pire que ça, les individus qui avaient fait le plein à une station-service avaient payé avec des pièces de 0,25 \$.

Le temps de démêler tout cela, les policiers ont appris que le trio ne semblait pas impliqué dans le vol qualifié mais qu'il avait piqué la plaque d'immatriculation dans le Canton d'Ascot et qu'il avait volé les pièces de monnaie dans les électro-ménagers d'une salle de lavage d'une conciergerie, toujours à Ascot.

Autre élément qui disculpait en partie le trio c'est que le montant volé au poste d'essence était en billets de banque, environ 300 \$.

L'enquête se poursuit.



Un 13e vol qualifié, en 24 jours, a été enregistré à Sherbrooke depuis le début de l'année. La 13e cible, le 31 janvier, a été le poste d'essence Sonic du 1182 de la rue King Ouest, vers 04h15, hier.

Boulangerie
Georges INC.
"LE MEILLEUR PAIN QUI SOIT"
222, RUE ST-MICHEL, SHERBROOKE
46455

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Une promesse du président des Jardins du souvenir de l'Estrie

Le "trou" de 1,1 million \$ sera comblé sous peu

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Le "trou" de 1,1 million \$ sera comblé sous peu... cette semaine.

C'est ce qu'a promis le président des Jardins du souvenir de l'Estrie, M. Michel Berger, après avoir fait une irruption remarquée dans une conférence de presse tenue par l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF-Estrie), hier après-midi, à Sherbrooke.

Venu sans invitation se défendre des accusations lancées par l'ACEF-Estrie, M. Berger a soutenu que rien d'illégal n'avait été commis et que le consommateur avait été protégé en tout temps par les actifs de la compagnie propriétaire d'un cimetière et de quatre salons funéraires.

Lors de la conférence de presse, l'ACEF-Estrie a dit être au courant depuis longtemps du fait que la compagnie Les Jardins du souvenir de l'Estrie finançait des acquisitions à même des sommes qui auraient dû être en fiducie.

Selon le porte-parole de l'organisme, M. Bernard Lefebvre, une somme supérieure au million de dollars serait en cause.

L'ACEF-Estrie a alerté l'Office de la protection du consommateur dès 1987. Celle-ci aurait promis que la situation serait corrigée à la fin de septembre 1988. Puis, de jour en jour, jusqu'à la date ultime du 27 janvier 1989 au-delà de laquelle l'ACEF-Estrie alertait les médias.

Cautionnement

Selon M. Berger, les Jardins n'ont pas à verser en fiducie la partie du produit de la vente de pré-arrangement qui se réalise immédiatement, soit la parcelle de terrain au cimetière, une plaque et l'urne dont dispose déjà de

son vivant le client. Seul 90 pour cent de la somme restante devait aller en fiducie.

Encore que, dit-il, la compagnie disposait d'une exemption du président de l'Office, sous la forme d'un cautionnement. Cette exemption a été levée en 1986. Ce que nie M. Berger. Il admet toutefois que la compagnie n'a pas respecté la nouvelle loi et qu'un million cent mille dollars devra être versé cette semaine afin de corriger la situation.

Au bureau région de l'Office, M. Yves Leclair confirme tous ces propos. Il signale que l'Office a préféré la manière douce et cherché à s'entendre à l'amiable avec M. Berger afin de corriger la situation. Un délai a d'abord été accordé jusqu'au 1er mai 1988, soit soixante jours après la nouvelle loi.

Constatant qu'aucun correctif n'avait été apporté, l'OPC a conclu "un engagement volontaire". Et, selon M. Leclair, cet engagement conduit, aujourd'hui, l'entreprise à déposer le million de dollars manquant. La situation est donc corrigée et réglée pour l'OPC.

Coopérative

Selon M. Berger, il est clair que toute l'histoire a été gonflée par la Coopérative funéraire de l'Estrie qui veut accaparer tout le marché qu'elle doit partager présentement avec des entreprises privées telles que Les Jardins. Et l'ACEF ferait le jeu de la coopérative en portant des accusations non fondées et de nature à ternir la réputation de l'entreprise de M. Berger, a-t-il soutenu.

Quant à la volonté de l'ACEF de le voir mettre un terme aux ventes itinérantes de pré-arran-

gements funéraires, M. Berger se fait cinglant; jamais. "La Coopérative funéraire de l'Estrie est jalouse parce qu'elle n'offre pas ce service. Nous sommes les seuls à offrir ce service en région. Il répond à un besoin, c'est clair. Et nous entendons poursuivre dans cette voie. J'ai les permis pour le faire. C'est lé-

gal", a-t-il conclu. Hier, l'ACEF a demandé des preuves que l'argent sera bien déposé en fiducie. Au président de l'OPC, l'ACEF-Estrie deman-

de de s'assurer que le dépôt se fera et qu'à défaut de quoi, tout permis de vente de pré-arrangement, par itinérance ou non, lui soit enlevé.

UNE ST-VALENTIN

de Réve!

Fin de semaine du 10 au 12 février 1989

FORFAIT C:
Comprend: Souper gastronomique
Soirée dansante
Taxes et services. **3900\$** par personne.

FORFAIT B:
Comprend: Hébergement: 1 nuit
Souper gastronomique
Brunch du dimanche
1 bouteille de vin mousseux "Henkel Tokren" à la chambre.
Activités intérieures et extérieures.
Taxes et services. **10150\$** par personne, occupation double pour le séjour.

FORFAIT A:
Comprend: Hébergement: 2 nuits
Tous les repas, incluant un souper gastronomique.
1 bouteille de vin mousseux "Henkel Tokren" à la chambre.
Activités intérieures et extérieures.
Taxes et services. **17900\$** par personne, occupation double et pour le séjour.

Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)

HOTEL ***

Réservez maintenant:
1-800-567-2737
1-819-835-5464
C.P. 8180, Compton, JOB 1L0 45798

Vente après inventaire

50%

sur toute la marchandise de saison.

Les nouveautés printemps et les uniformes scolaires sont exclus de cette vente.

30% sur tous les bas, sous-vêtements et accessoires.

Clément

POLO boutique

47340 No Carte verte: 18613 3025 King Ouest, Sherb.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Le Québec est-il bien représenté dans le nouveau cabinet de Brian Mulroney?



Pierre Laporte Gérard Élément Michel Durocher

Pierre Laporte, de Montréal: "Je souhaite que le gouvernement fédéral prenne davantage soin de la culture. J'ai l'impression que le Québec va perdre l'agence spatiale puisque le ministre responsable est un député du Manitoba. Et puis, comme c'est un anglophone ancien membre d'Alliance Québec qui s'occupera du dossier constitutionnel, ça pourrait nous faire du tort au sujet de la clause non-obstant. Bref, ça augure mal sur ces deux points."

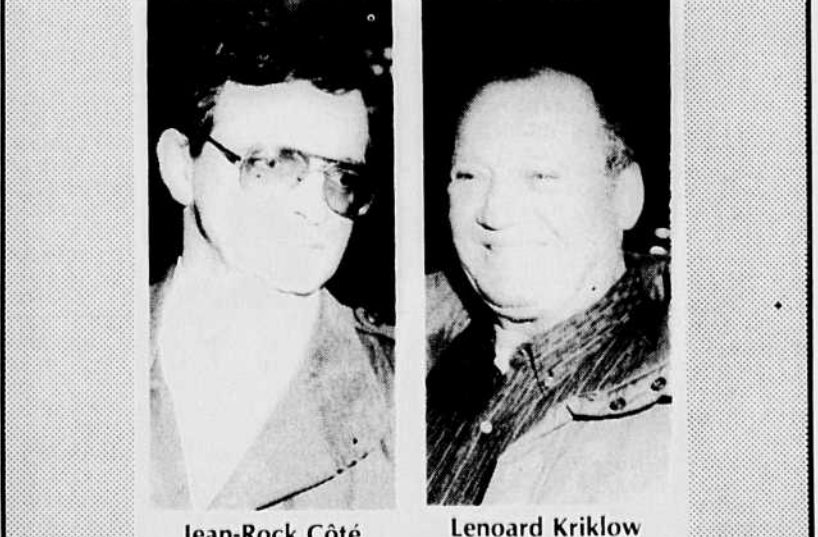
Gérard Élément, de Sherbrooke: "Le Québec est bien représenté mais pas à un très haut niveau. Nous avons des ministères parmi les moins importants. Malgré ça, je suis certain que nos nouveaux ministres québécois vont s'accrocher et faire du bon ouvrage. Comme ça, aussi, ils vont monter plus haut. Prenez Jean Charest. Il va monter. Le premier ministre le pense aussi en lui donnant la vice-présidence de la Chambre."

Michel Durocher, de Montréal: "Oui. Malgré que les ministères donnés aux Québécois soient moins importants. Mais nous n'avons pas le choix de prendre ce que le premier ministre décide. En fait, je pense que ça va aller à l'encontre de notre province. De toutes façons, en général, à la Chambre des communes, nous ne sommes pas représentés en nombre suffisant."

Jean-Rock Côté, de Granby: "Oui. Je pense que les projets importants pour le Québec vont passer. J'ai entendu parler du ministre Charest par des amis. Ils en disent beaucoup de bien. Je suis d'accord qu'il reste à la même place. Il est bien là-dedans et c'est bon qu'il continue dans la même veine. Là où il a de l'expérience."

Leonard Kriklow, de Cowansville: "La province de Québec est bien représentée même si Mulroney aurait pu mettre quelques députés québécois à des postes majeurs."

Une vingtaine d'autres personnes ont refusé de répondre, majoritairement parce que les questions politiques ne les intéressent pas.



Jean-Rock Côté Leonard Kriklow

la tribune

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$55.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Bonichois

Le Grand Rallye de la BONIVENTE

100 000 \$ EN PRIX À GAGNER

LE GRAND RALLYE DE LA BONIVENTE 100 000 \$ EN PRIX À GAGNER

— 10 voyages pour 2 personnes en Floride
— 990 certificats-cadeau de 75 \$

Participez aux étapes du Grand Rallye de la Bonivente et courez le chance de vous mériter un certificat-cadeau de 75 \$ ou de vous envoler pour la Floride.

Voyez les règlements complets en magasins.

EN COLLABORATION AVEC: KRAFT, CATELLI Habitat, GENERAL FOODS, SWAN, LB Lever Brothers

Redpath

SUCRE BLANC
Granulé REDPATH
2 kg **99¢**

LONGES DE PORC FRAIS
Bout des côtes
Environ 1,4 kg **1,08 \$/lb**

194¢ /kg

88¢ /lb

437¢ /kg

1,98 \$/lb

CÔTELETTES DE PORC FRAIS
Coupe du centre

LAVO

JAVEL CONCENTRÉE LAVO
3,6 L **99¢**

89¢

LAITUE ICEBERG
Produit des États-Unis
Catégorie no 1
Grosseur 24 Ch.

12 POUR 1,59

ORANGES NAVEL
Produit du Maroc
Grosseur 113

White Swan

PAPIER HYGIÉNIQUE WHITE SWAN
4 rouleaux **1,29**

WICKHAM
Rosaire Mathieu Inc.
859, rue Principale

WEEDON
A.R. Dumas Inc.
334 St-Janvier

DRUMMONDVILLE
Epicierie Irénée Fleury
143 St-Damien

AYER'S CLIFF
Marché G.D. Houde Inc.
1118, rue Main

ST-GERMAIN DE GRANTHAM
Yvon Lambert inc.
291 Notre-Dame

WATERVILLE
Supermarché Néron
143, rue Compton Est

COMPTON
Marché Bourgault inc.
8, rue Hatley

SHERBROOKE
Marché Thérien inc.
48, rue King Est

SAWYERVILLE
J.A. Lowry Ltée
2, rue Cookshire

47851

Prix en vigueur du lundi 30 janvier au samedi 6 février 1989. Nous nous réservons le droit de modifier les quantités. Pas de vente sur marchandise. Le texte imprimé sur le présent catalogue n'est qu'un guide et ne constitue pas le document de référence.

SHERBROOKE EN POLITAIN

Nouveaux noms d'aspirants à la succession de Vaillancourt

par Michel MORIN

ORFORD — De nouvelles rumeurs qui soufflent sur la région sont venues accroître le nombre des prétendants au poste de député d'Orford que pourrait vraisemblablement laisser le doyen Georges Vaillancourt lors de la prochaine campagne électorale.

Voiture piégée à Asbestos: rien de neuf dans l'enquête

ASBESTOS (YR) — L'enquête amorcée par le bureau des crimes majeurs de la division de l'Estrée de la Sûreté du Québec, à la suite de l'explosion d'une voiture piégée, à Asbestos, en soirée, samedi dernier, se poursuit, sans avoir donné de résultats probants, jusqu'à maintenant.

Le sergent Richard Fréchette, du bureau des crimes majeurs de la SQ, précisait, en fin d'après-midi hier, que l'enquête n'a apporté jusqu'à maintenant aucun élément spectaculaire. Les agents Guy Lessard et Luc Grégoire, du Bureau des enquêtes criminelles (BEC), ont poursuivi leurs recherches toute la journée, hier, à Asbestos. Rappelons que la voiture de Suzanne Carignan, âgée de 30 ans, d'Asbestos, a été complètement détruite, lors de l'explo-

sion d'une puissante bombe, vers 20h30, samedi dernier. Mme Carignan avait quitté son véhicule depuis un bon moment, lors de la déflagration. L'automobile était stationnée en face du 185 rue Guy, à Asbestos.

La bombe de grande puissance, avait été fabriquée à l'aide de bâtons de dynamite. Des citoyens d'Asbestos, résidant à au moins un mille de là ont clairement entendu la détonation.

Les enquêteurs ont tendance à croire que l'explosion constitue un avertissement, dans le cadre d'une lutte pour s'accaparer le marché clandestin des narcotiques, entre groupes de motards. Cette hypothèse est reliée au fait que la victime a déjà été condamnée pour trafic de narcotiques et qu'elle serait l'amie de coeur de Patrick Collin, un ex-membre de Outlaws, expulsé du pays le 25 mai 1988.

Deux nouveaux noms se sont donc ajoutés à la liste, sur laquelle on retrouve déjà le président du Parti libéral du Québec, Robert Benoit, et le maire Gaëtan Lavallée de Rock Forest. Jean Dion, maire d'Orford, aurait été pressenti, mais les plus récentes informations veulent que sa candidature ne soit plus considérée.

C'est maintenant au tour du maire de la municipalité de St-Elie-d'Orford, Richard Gingras, et de Pierre Morency, conseiller municipal à Ayer's Cliff et porte-parole de la Coalition régionale contre l'importation des déchets américains, de joindre les rangs des candidats potentiels.

Interrogé à ce sujet, le maire Gingras, aussi préfet de la MRC de Sherbrooke, a admis que des gens lui ont suggéré d'entrer dans la course à l'investiture dans le comté d'Orford.

"Ce ne sont pas nécessairement des gens du Parti, mais on me demande ce que j'attends pour me présenter, de commenter M. Gingras. Pour l'instant, je ne considère pas cette hypothèse."

En ce qui concerne Pierre Mo-

rency, homme d'affaires qui cumule aussi les fonctions de président de la Table de concertation du lac Massawippi, il a été impossible d'obtenir ses commentaires. Cependant, des informations divulguées par une source très fiable laissent croire que M. Morency aurait déjà fait part à certains intervenants de son désir de faire le saut en politique provinciale.

Son implication dans le dossier des déchets solides, qui lui aurait servi de tremplin, ne serait d'ailleurs pas étrangère à son intérêt pour la politique provinciale, a soutenu un informateur.

Vaillancourt

De son côté, l'actuel député d'Orford, Georges Vaillancourt, n'a pas encore annoncé qu'il se retirerait de la vie politique à l'issue de la dernière année du mandat qu'il effectue présentement.

Des organisateurs libéraux estiment toutefois que le politicien qui entreprend sa 29e année de service tirera sa révérence avant la tenue des prochaines élections.

Série de vols d'emplèmes d'automobiles élucidée

SHERBROOKE (psj) — La lutte contre le crime ne revêt pas toujours un caractère spectaculaire. Elle doit prendre charge de ces délits qui empoisonnent la vie des citoyens même s'ils semblent des peccadilles comparativement à des crimes comme la tentative de meurtre, les vols de fait avec lésions corporelles, les vols à main armée ou avec violence et comben d'autres.

Dans cet esprit, le lieutenant-détective Camille Vachon, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, a fait part à La Tribune d'une enquête que le détective Jean-Pierre Rodrigue avait menée à terme au sujet d'un tableau de chasse plutôt particulier que des jeunes de 11 à 13 s'amusaient à grossir en volant des emblèmes de véhicule.

L'enquête a permis d'éclaircir une douzaine de plaintes de vol d'emplème de voiture, à savoir le W des véhicules de marque Volkswagen que l'on retrouve dans la calandre du radiateur, l'étoile de Chrysler ornant le coffre-arrière et le H de

Honda également installé sur le coffre-arrière.

Les jeunes, une fois l'emplème subtilisé, en décoraient les murs d'une cabane construite dans les bois.

Comme l'a souligné avec justesse le lieutenant-détective Vachon: "Cela semble anodin, d'ailleurs le prix des emblèmes varie de 25 \$ à 40 \$, mais c'est un genre de délit, comme les méfaits et les actes de vandalisme, qui agace, qui achale les honnêtes gens."

Depuis la clôture de l'enquête qui a amené le détective à interroger un huitaine de jeunes, le fleau qui avait été remarqué sur une période de quatre ou cinq mois est disparu. Et cela est heureux puisque c'est le genre d'incident qui prend souvent des proportions exagérées.

Dans la métropole, on a vécu une vague de vols du genre mais cette fois, les emblèmes de voiture au lieu de se retrouver sur des murs étaient retenus au cou des voleurs avec des chainettes. Cela faisait plus dans le vent.

Des jeunes interrogés lors de l'enquête faite ici à Sherbrooke, deux autres à s'expliquer devant le tribunal de la Jeunesse.

Faits divers

Voiture neuve volée chez le concessionnaire

Le vol d'une voiture neuve a été constaté, hier, dans la cour du concessionnaire Automobiles Sherbrooke, rue King Ouest, à Sherbrooke.

Il s'agit d'une Golf de Volks-

wagen, modèle 1988, entièrement équipée, d'une valeur de 20,000 \$.

Le délit a vraisemblablement été commis dans la nuit de lundi à mardi.

Pannes de courant causées par des bris

Dans le secteur Nord de Sherbrooke, ont été privés d'électricité hier de 16h30 à 21h12.

Premiers affectés, des citoyens de la rue Simard, ont subi une panne de courant vers 16h30, hier, à cause d'un bris de transformateur, à l'arrière du 1555 de la même rue.

Les employés d'Hydro-Sherbrooke étaient à l'oeuvre, lorsqu'un bris majeur est survenu à 16h57.

Dans le secteur Queen / Des Sables, donc tout près de la première panne, un cavalier (un

joint, en quelque sorte) a surchauffé, privant cette fois de courant une large zone allant du Nord de Sherbrooke jusqu'à des abonnés du Lac Brompton.

A 19h02, la majorité des abonnés touchés avaient à nouveau du courant, a-t-on précisé à Hydro-Sherbrooke.

La soirée était ponctuée d'un nouveau bris à 20h30, toujours dans le même secteur, cette fois celui d'un fil primaire sur la rue Loire.

Finalement à 21h12, le courant était rétabli pour tous les abonnés encore affectés.

Collision à triple impact et femme blessée

Une femme a subi des blessures dans un accident de la circulation survenu vers 13h00, hier, rue Conseil et 14e Avenue, dans l'Est de Sherbrooke.

Mme Suzanne Dubois, âgée dans la trentaine, de Sherbrooke

a été traitée pour des blessures légères au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Les patrouilleurs municipaux ont enregistré une demi-douzaine d'accidents dont un délit de fuite.

En fuite après avoir enfoncé un mur d'école

Un véhicule lourd a enfoncé de 10 à 12 centimètres, sur une largeur de deux mètres, un mur de brique de l'école Desjardins, située rue Jardins-Fleuris, dans l'Est de la Ville.

Le délit de fuite, le conducteur n'ayant pas laissé de carte ni d'adresse et ayant quitté les lieux, a été constaté hier par la Police municipale de Sherbrooke.

Soldat blessé et dans un état critique

SHERBROOKE — L'état du caporal-chef Louis-Mark Papineau-Couture qui a été gravement blessé dimanche à Fairbanks, en Alaska, dans l'écrasement d'un avion de transport Hercules C-130 des forces armées canadiennes était encore considéré comme critique hier après-midi, a révélé sa mère, Mme Gui Papineau-Couture, qui demeure à Sherbrooke.

"Il a été hospitalisé à Fairbanks après l'accident mais, quelques heures plus tard, on a jugé plus prudent de le transporter à Anchorage où il y a un hôpital mieux équipé", a-t-elle expliqué en ajoutant que son fils a subi des blessures à la tête. Agé de 40 ans, le caporal-chef Papineau-Couture est né à Windsor, près de Sherbrooke, où il a

fait partie d'une troupe scout jusqu'à ce qu'il devienne membre des Forces canadiennes, il y a 22 ans.

Il a servi à Petawawa, à Lahr (en République fédérale allemande), à Valcartier, à Chypre et en Egypte. Il est attaché depuis neuf ans à la base d'Edmonton où il s'occupe du transport des approvisionnements destinés aux ambassades canadiennes. Il est marié et père de trois enfants.

Huit membres des Forces canadiennes ont été tués et 10 autres ont été blessés, dont deux grièvement, quand l'avion s'est brisé en deux après s'être écrasé dans la neige près de la piste d'atterrissage de la base américaine de Wainwright que quelques kilomètres séparent de Fairbanks.

Woolco BOUTIQUE DES PRODUITS COSMETIQUES SUPERBES AUBAINES

| | | | |
|---|---|--|--|
|  <p>Neo Citran For Colds Paquet de 10 ordinares ou formule A. 3.29 le paquet</p> |  <p>Désodorisant Lady Speed Stick 50 g. 2.19 chac.</p> |  <p>OFF-PRIME Produits Finesse pour les cheveux Shampooing ou revitalisant 300 ml. fixant en aérosol ou non aérosol 300 ml. mousse 150 g. Spritz 250 ml ou gel 150 ml. 2.69 chac.</p> |  <p>COSMÉTIQUES COVER GIRL à 25% DE RABAIS 25% de rabais sur une sélection de cosmétiques Cover Girl.</p> |
|  <p>Flintstones multiple vitamins Vitamine à mâcher Pierrafeu Paquet de 100. 4.99 le paquet</p> |  <p>Eau dentaire Scope 1 L. Ordinaire ou à la menthe. 4.99 chac.</p> |  <p>Dentifrice Crest en pompe 100 ml. 1.79 chac.</p> |  <p>Rouge à lèvres, vernis à ongles ou articles pour les ongles Wet 'N Wild 1.59 chac.</p> |
|  <p>TYLENOL CAPLETS Comprimés Tylenol Paquet de 24. 2.19 le paquet</p> |  <p>50 ml EN PRIME Antisudoral Right Guard Aérosol. 200 ml et 50 ml en prime. 2.69 chac.</p> |  <p>Séchoir Super PRO 1500 1500 watts. 11.99 chac.</p> |  <p>MASCARA LASHOUT EN PRIME Shampooing colorant L'Oréal Haute Mode et mascara Lashout en PRIME 6.29 chac.</p> |
|  <p>Sunkist VITAMINE C TABLETS Vitamine C Sunkist 500 mg. 60 comprimés à mâcher. 4.29 chac.</p> |  <p>SUCRETS 24 REPERTOIRE DES MALAISES / SOULAGEMENT RAPIDE DES MALAISES DE LA GORGE Pastilles Screts Paquet de 24. 2.19 le paquet</p> |  <p>100 ml EN PRIME Shampooing Head & Shoulders contre les pellicules 250 ml et 100 ml en prime. 2.99 chac.</p> |  <p>Permanent Toni SUCCURSALES WOOLCO SUCCURSALES WOOLWORTH SALES PHARMACIE Nécessaire Luminelle de Sonora 12 ombres à paupières et 2 pinceaux 3.99 chac.</p> |
|  <p>Capsules Lecithin Merit 1200 mg. Paquet de 100. 2.29 chac.</p> |  <p>1 par jour Multivitamines 100 EN PRIME Multivitamine Merit 1 Paquet de 250 et 100 en prime. 4.99 chac.</p> |  <p>Crème à raser Merit 300 ml. 1.59 chac.</p> |  <p>PROTECTION LÉGÈRE Carefree Protège-dessous Carefree Paquet de 30. 2.89 chac.</p> |
|  <p>Lypsil Bâton 4 gr. menthe, régulier ou cerise .79 chac.</p> |  <p>Capsule d'huile de foie de flétan Merit Paquet de 100. 1.49 chac.</p> |  <p>20% EN PRIME Capsules d'huile de foie de morue Merit 100 et 20 en prime. 1.99 chac.</p> |  <p>ARTICLES À 1/2 PRIX POUR LA ST-VALENTIN Fragrances "Scent Sational", Deborah Collection "Classic" ou "La Petite Parfum". PRIX COURANT: 14.95 Savon Milan en crème 300 ml. 1.79 chac.</p> |

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU MARDI 7 FÉVRIER 1989. VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

L'INTEGRA... PLUS ABORDABLE QUE VOUS LE CROYEZ



BERLINE INTEGRA LS 4 PORTES

- Moteur 1.6 lt 16 valves
- 4 freins à disque
- Radio AM/FM cassette électronique.
- Suspension indépendante
- Garantie 5 ans, 100,000 km
- Valise électrique

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.
Une division de Honda Canada Inc.

PRÉCISION ACURA
4900, boul. Bourque — Rock Forest
564-8909

Woolco LES TERRASSES Rock Forest
4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI MARDI et MERCREDI: 9h 30 à 17h30
JEUDI et VENDREDI: 9h 30 à 21h SAMEDI: 9h à 17h
GARAGE D'OUVERTURE: LUNDI MARDI et MERCREDI: 8h à 17h30
JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h SAMEDI: 8h à 17h
GARAGE: Pour rendez-vous TEL: 564-7443 44834

Gilbert nie toute "expropriation déguisée"

par Gilles DAIGLE

MAGOG — Le maire de Magog, Paul-René Gilbert, repousse les accusations portées par certains propriétaires de la pointe Cabana, à l'effet que le plan de zonage du territoire récréo-touristique de la baie de Magog constituerait ni plus ni moins qu'une "expropriation déguisée" de leur propriété.

"Le projet de règlement présenté sur la table ne prive pas les propriétés de la pointe Cabana. Tout ce que le régle-

ment dit c'est qu'aucune construction n'est permise sur une bande de 25 mètres à partir de la rive du lac et sur une marge de recul de 10 mètres de la rue. Pour le reste, a-t-il ajouté, les propriétaires peuvent disposer de leurs biens comme bon leur semble, en autant qu'ils se conforment aux

usages autorisés et aux autres dispositions du règlement" devait préciser M. Gilbert.

Rappelons qu'à la suite de la présentation du plan de zonage en assemblée publique mercredi dernier, les propriétaires de la pointe Cabana ont unanimement dénoncé l'une des dispositions du règlement, imposant une bande de protection des rives de 25 mètres à l'intérieur de laquelle toute construction serait interdite. Les propriétaires font valoir qu'une telle disposition a pour effet de rendre les propriétés en question pratiquement inven-

dables, leur faisant perdre du même coup leur valeur marchande.

Rencontres

Le maire a confié qu'il s'était personnellement impliqué dans le dossier et qu'il avait rencontré certains propriétaires de la pointe en compagnie des urbanistes de la ville et de la firme de consultants chargée de la confection du règlement. A la suite de ces consultations M. Gilbert croit être en mesure de déposer le version finale du règlement lundi

prochain.

Tout en admettant que la décision que devra prendre son administration quant au maintien ou non de la bande de protection de 25 mètres sera de nature politique, M. Gilbert a dit vouloir analyser toutes les facettes du problème avec les urbanistes, avant de faire connaître ses intentions. "Ce règlement de zonage, a-t-il précisé, est extrêmement complexe et il n'est absolument pas question que je commente par la voie des journaux toutes les hypothèses envisagées. Il y a la question du 25

mètres, mais aussi plusieurs autres ajustements qui nous ont été demandés. Tout ça est présentement à l'étude et c'est lundi prochain au plus tôt que vous en serez informés".

Il semble en effet que le principal propriétaire foncier de la pointe Cabana, M. Réginald Brandt, ait fait des représentations à la Ville pour que le règlement soit moins restrictif relativement aux usages permis dans certains secteurs de la pointe, notamment dans le secteur hôtelier prévu en bordure de la rivière aux Cerises.



Paul-René Gilbert

Compensation de 150,000 \$ réclamée

SHERBROOKE — L'entrepreneur Michel Guay a réclamé une compensation de 150,000 \$, à la suite de l'incendie qui a ravagé son garage le 27 novembre 87 à Bromptonville, à la suite d'un court-circuit dans un camion.

Cette procédure a été inscrite en Cour supérieure du district de St-François par l'intermédiaire de Me Dyane Perreault.

La poursuite de Guay Excavation vise M. Carl Greenlay, dont le camion occupait un emplacement loué dans le garage, lors de l'incendie en question.

Selon la déclaration produite au greffe, M. Greenlay avait dû recourir à un garagiste six jours plus tôt, pour faire recharger la batterie de son véhicule.

Il s'est produit à un moment donné un court-circuit à cause d'un contact entre un câble de batterie et une attache métallique.

Cela a eu comme résultat de mettre le feu à l'immeuble qui a été détruit.

Le requérant allègue que le défendeur est responsable de ses dommages parce que son camion se trouvait en mauvais état et a déclenché l'incendie.

Accusé de possession de cocaïne

SHERBROOKE — Un individu, âgé de 26 ans, a protesté de son innocence hier à une accusation de possession pour trafic de 25 grammes de cocaïne lundi soir, à Sherbrooke.

Il a été traduit hier devant le juge Michel Côté de la chambre pénale de la Cour du Québec.

L'accusé, qui est défendu par Me Conrad Chapdelaine, a pu reprendre sa liberté provisoire en attendant son enquête préliminaire le 7 mars.

Le procureur Paul Dunnigan ne s'est pas opposé à son élargissement à la condition qu'il se rapporte à tous les 15 jours à la GRC.

On a appris que la police locale avait intercepté la voiture sport du prévenu devant le palais de justice, pour une vérification et a trouvé plus tard "de la poudre blanche" sous la console.

Sac à main sous la civière

Un homme de 31 ans a bénéficié d'une probation de trois ans avec un suivi, pour le vol d'un sac à main sous une civière à l'urgence dans un centre hospitalier le 26 novembre.

Le défenseur Jean Leblanc a expliqué que son client souffre de problèmes médicaux, affectifs et psychologiques.

Ces problèmes l'ont conduit fréquemment à l'hôpital où il a commis son infraction cette journée-là.

Le procureur Danielle Côté a produit les antécédents judiciaires de l'inculpé qui remontent à 1976 et sont surtout constitués de vols.

15 jours de taule

Un garçon de 24 ans a encouru une peine de 15 jours de détention, pour le vol par effraction de 272 \$ dans la cantine de son employeur le 20 janvier.

Me Marc Montplaisir avait expliqué que son client est hypothéqué d'un antécédent semblable remontant à 84 et n'a aucune place pour se loger.

Il cherchera lui-même un gîte pour ce jeune, au Partage St-François ou à la Maison St-Georges, dès sa libération.

La sentence du juge Côté est assortie de deux ans de liberté surveillée avec suivi par un agent de probation.

Vernissage de l'exposition "Hommage à Charles-Emile Bélanger"

Il était très conciliant, d'un humour discret

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — Derrière chaque grand homme, il y a une femme, dit l'adage.

Au côté de feu Charles-Emile Bélanger, le fondateur de la firme de comptables (Bélanger Hébert) qui a longtemps porté son nom avant d'adopter la raison sociale Raymond Chabot, Martin, Paré, il y avait Mme Jeanne Bélanger. Une Lorangeur de Trois-Rivières.

Hier soir, Mme Bélanger a accepté que les feux de la rampe se braquent sur elle à l'occasion du vernissage de l'exposition "Hommage à Charles-Emile Bélanger", un événement s'inscrivant dans les fêtes du 50e anniversaire de la firme et au cours duquel elle a levé le voile sur des anecdotes de leur vie privée.

"Tout a été dit sur sa vie publique. Il était très connu. Moi, je

veux juste parler de certains petits détails de sa vie", a simplement expliqué cette femme qu'il a connue à Trois-Rivières où il s'était rendu à titre de membre de la "country staff" du ministère du Revenu dont il était l'employé depuis sa sortie des Hautes études commerciales, en 1938.

Elle en garde bien sûr le souvenir d'un homme tout entier à son travail et à ses multiples implications sociales. Notamment pour tout ce qui touchait son alma mater, le Séminaire St-Charles Borromée, et, bien sûr, l'Université de Sherbrooke dont il a été l'un des pères fondateurs.

Charles-Emile Bélanger qui, longtemps, a été doyen de la faculté de Commerce (ancienne fa-

culté d'Administration), avait, dit-elle, la surprenante faculté de récupérer très rapidement.

"Il arrivait très fatigué à la maison. Et en peu de temps, il récupérait... Il se couchait tôt lorsqu'il le pouvait, vers 21h30, et il n'avait pas la tête sur l'oreiller qu'il pouvait s'endormir aussitôt... De même, lorsque nous partions en voyage, il n'était pas assis dans l'avion qu'il oubliait tous ses tracas et devenait un homme très détendu, drôle et attentif".

Cet homme d'apparence sévère — "il l'était surtout pour lui" — était très conciliant, très doux, d'un humour discret, se souvient-elle. "A l'occasion, j'ai dû mettre les cartes sur la table. Il comprenait aussitôt..."

Mère de cinq enfants, grand-mère à neuf occasions, Mme Bé-

— Mme Jeanne Bélanger

langer a consacré sa vie à sa famille. "Nous avons été élevées dans cet esprit. Mon mari n'a jamais attendu pour son souper. C'était comme cela à mon époque... Mais je dois avouer que j'avais de l'aide... Plus tard, quand les enfants ont été plus vieux, je l'accompagnais souvent. Je lui servais même de chauffeur à l'occasion. Il a été directeur de la compagnie Inglis. Il devait aller à Toronto à tous les mois, je l'accompagnais... Grâce à Inglis, mon mari a fait le plus beau voyage de sa vie lorsqu'il a été reçu à Londres par lord et lady Nelson, les propriétaires d'Inglis..."

Elle avoue trouver "émouvant" l'hommage rendu à son mari. "J'ai trouvé un peu difficile d'avoir à fouiller dans tous ces souvenirs mais, par la suite, j'y ai pris grand plaisir. Cela m'a permis de revivre cette vie, depuis le début..."



La firme Bélanger Hébert existe en grande partie grâce à Mme Jeanne Bélanger et l'hommage rendu à son mari, dans le cadre du 50e anniversaire, lui revient également.

\$10,000,000

DE CHAUSSURES

A LIQUIDER

Économisez jusqu'à

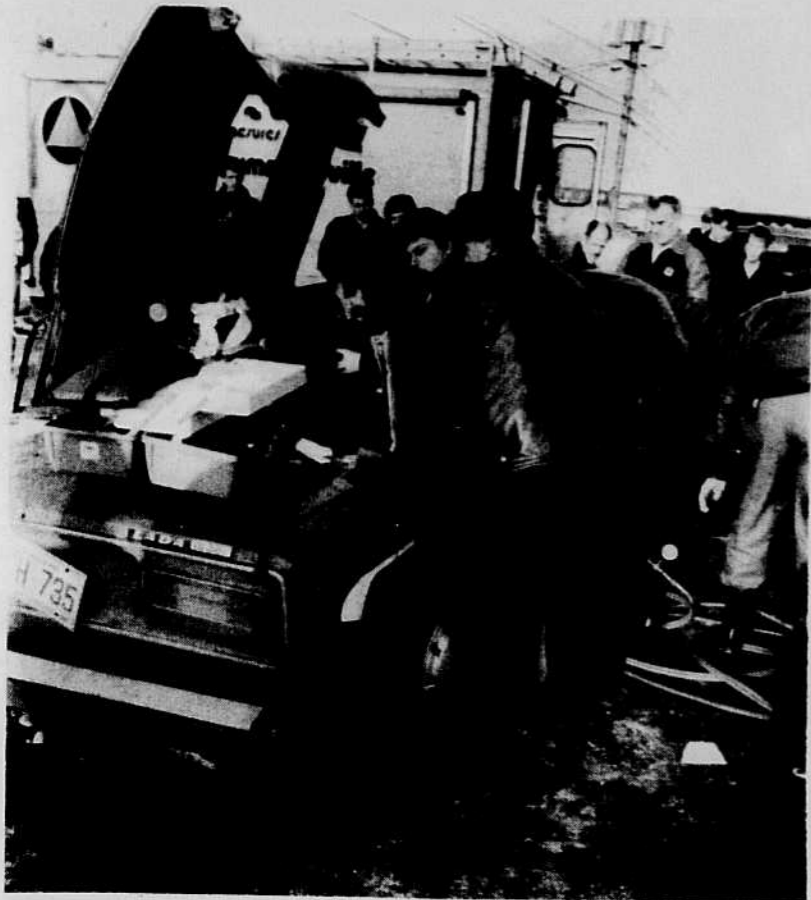
50%

Sur une vaste sélection de souliers pour toute la famille. Souliers pratiques pour hommes, pratiques et de sortie pour dames et souliers confortables pour enfants. Modèles et pointures peuvent varier d'un magasin à l'autre.

* Jusqu'à 50% sur nos prix rég.

La vente se termine le 22 février 1989

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Policiers et ambulanciers ont multiplié les efforts hier matin pour tenter, mais en vain, de sauver la vie d'une jeune femme coincée dans l'auto accidentée.

Deux femmes périssent dans de violentes collisions

DRUMMONDVILLE — Une violente collision entre une auto et un camion, survenue vers 8 h 15 hier matin, a fait un mort, deux blessés graves et deux blessés légers sur le boulevard Lemire à la limite de Drummondville.

La victime a été identifiée comme étant Diane Poliquin, âgée de 28 ans, de Wickham. Elle était l'amie du conducteur de l'automobile, Denis Leblanc, âgé de 25 ans, de Wickham, qui a été gravement blessé. Aussi a été gravement atteint un passager de la banquette arrière, Jacques Thibault, âgé de 38 ans, de Drummondville. Les blessés légers sont Marcel Lefebvre, âgé de 19 ans, et le conducteur du camion impliqué dans la collision, camion appartenant à Eugène Construction.

Le choc s'est produit exactement en face de l'entreprise des matériaux Laferté. Selon la Sûreté du Québec, chargée de l'enquête, la petite auto rouge de marque Lada, qui se dirigeait vers l'autoroute 20, aurait dérapé sur la chaussée glissante et aurait été violemment heurtée du côté droit par le camion qui venait en sens inverse.

Sous la force de l'impact, Mme

Poliquin et M. Thibault ont été emprisonnés dans l'automobile. L'Organisation des mesures d'urgence, munie des pinces de survie, a mis environ une heure pour les en libérer, tellement ils étaient coincés. Les ambulanciers BGR ont multiplié les efforts pour maintenir en vie la passagère par le masque d'oxygène et des massages cardiaques, mais en vain. Le décès fut constaté à son arrivée à l'hôpital Ste-Croix.

Autre collision

Une femme de 30 ans de Ville-roy, Sylvie Laliberté, est morte quant à elle dans une collision survenue vers 15 h 40, hier, sur la route 116 près de Plessisville.

Le véhicule dans lequel elle prenait place a dérapé et tourné de façon perpendiculaire dans la chaussée pour être ensuite emboutie de plein fouet par un véhicule venant en sens inverse.

Une neige fondante avait rendu la chaussée très glissante.

Mme Laliberté est décédée pendant son transport à l'hôpital. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour la tirer de l'amas de ferraille.

Les deux conducteurs s'en sont tirés avec des blessures superficielles.

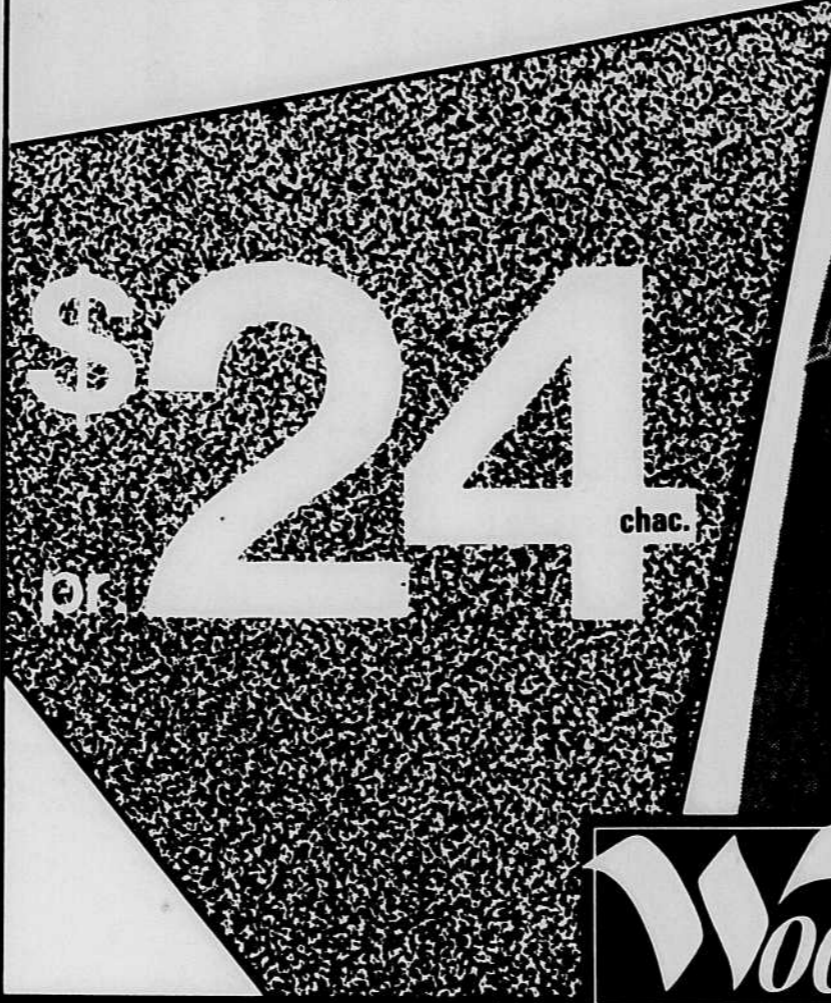
4 JOURS

SEULEMENT



scrubbies

Hâtez-vous pour profiter de ce bas prix! Jeans Scrubbies prélavés toujours aussi populaires. Offerts en tailles 28 à 44. Limite de 2 par client.



Des bas prix...et tellement plus à découvrir!



LES TERRASSES
Rock Forest

4857, boul. Bourque
Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30
JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: 9h à 17h.
GARAGE OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h.
GARAGE: Pour rendez vous. TEL. 564 7443

44836

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

BOISSONS AUX FRUITS
FBI
1 L

2/100



Prix en vigueur jusqu'au 4 février 1989

*marque de certification d'IGA Canada Ltée

Boniprix

approvisionné par
Hudon et Desautels Ltée



OEUFS FRAIS
Calibre moyen
Canada "A"
IGA
Dz.

99¢



POULETS FRAIS
Catégorie Canada "A"
Moins de 2 kg

216
99¢/kg
98¢



RAISINS ROUGES
Sans pépins
FLAME
Produit du Chili

192
99¢/kg
87¢



SUPER VENTE IGA

LA VRAIE

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

| | | | |
|---|--|--|---|
| THETFORD MINES Cooprix IGA Theftford 520, boul. Smith S. | WINDSOR Supermarché Grégoire 14, rue Principale | ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 16, rue Principale | BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22 St-Joseph |
| SHERBROOKE Supermarché Dunant 1541, rue Dunant | ST-NICÉPHORE Supermarché Clément 4685, boul. St-Joseph | EAST ANGUS Marché Blouin 53, rue East Angus | KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale |
| COOKSHIRE Supermarché I.G.A. Cookshire Inc. 115 Principale D. | COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 285, rue Child | FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est | PLESSISVILLE Co-op 1871, rue Blodéau |
| | | ST-ELIE D'ORFORD Marché Clément 1085, Route 220 | DISRAELI Supermarché IGA 125, rue Champoux |

Prix en vigueur jusqu'au samedi 4 février 1989. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo, lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

47650

GRANDE LIQUIDATION D'HIVER

JUSQU'À **50%** DE RABAIS

Sur une sélection de vêtements saisonniers pour enfants.
Robes, pantalons, blouses, chandails ou ensembles de neige.
Tailles 12 à 24 mois ou 2-3X.
** Sur prix courant.

JUSQU'À **75%** DE RABAIS

SUR LES MANTEAUX LONGS OU TROIS-QUARTS, JACKETS DE SKI
** Toutes les grandeurs peuvent ne pas être disponibles.

50% DE RABAIS

SUR PANNEAUX DE FENÊTRES, RIDEAUX DE CUISINE, VALENCES DÉCORATIVES OU PANNEAUX DE DENTELLE
Tissus tergal ou polyester/coton ou 100% polyester.
** Sur prix courant.

30% DE RABAIS

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY, PATINS, BÂTONS DE HOCKEY
Certains items en quantité limitée.

EPARGNEZ DE **25 à 50%**

Sur une sélection de vêtements pour enfants 4-6X.
Tels que: chandails, pullovers, chemises-T, ou vestes.
Manches courtes ou longues, unis ou à motifs.

50% DE RABAIS

SÉLECTION DE TISSUS
115 à 150 cm. de largeur.
Teintes pastel ou imprimés.

50% DE RABAIS

SUR UN ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS DE SPORT POUR HOMMES
Tels que: chandails, pantalons molletonnés, etc... (Rayon Sport)
De marque Brook, Adidas ou Puma.
** Sur prix courant.

30% DE RABAIS

SERVICES DE VAISSELLE 16 ET 20 PIÈCES
Choix de motifs
Régulier: jusqu'à 99.99
En spécial: **39⁹⁹ à 69⁹⁹**

75% DE RABAIS

Sur vêtements et accessoires d'hiver.
Tels que: jackets en nylon ou tricot pour filles 4-6X ou 7-14, ensembles de ski, ainsi que tous les accessoires de lainage, tels que: tuques, foulards, mitaines et gants.

30% DE RABAIS

SÉLECTION DE NAPPES DE DENTELLE OU POLYESTER
Carrées, rectangulaires ou ovales. Blanc ou ivoire.
** Sur prix courant

50% DE RABAIS

ASSORTIMENT DE PORTE-MONNAIE POUR HOMMES ET DAMES OU VALISES 26" DE TEINTE NOIRE OU TAUPE
** Sur prix courant.

60% DE RABAIS

SÉLECTION DE TABLEAUX DE LITHOGRAPHIE DE HUNTLEY BROWN
Avec scènes du Canada. 16 X 20
Régulier: \$49
En spécial: **\$19**

EPARGNEZ DE **50 à 60%**

SÉLECTION DE CHANDAILS POUR DAMES
Manches longues. 100% acrylique.
P.M.G.

50% DE RABAIS

OREILLERS "NIGHT DREAM OU PREMIERS Intérieur 100% polyester. Non-allergène. Formant régulier.
Régulier: 15.96 et 19.96
En spécial: **7⁹⁸ à 9⁹⁸**

JUSQU'À **50%** DE RABAIS

ASSORTIMENT DE BIJOUX
Tels que: boucles d'oreilles, colliers, bracelets. Teintes de bleu, mauve, vert, jaune...
** Sur prix courant.

JUSQU'À **30%** DE RABAIS

SÉLECTION DE TÉLÉPHONES
Régulier: 19.95 à 79.95
En spécial: **\$15 à \$50**

EPARGNEZ DE **25 à 50%**

SUR ENSEMBLES 2 PCES, ROBES OU COORDONNÉS POUR DAMES
Choix de tissus et de teintes.
** Toutes les grandeurs peuvent ne pas être disponibles.

30% DE RABAIS

VÉNITIENS MINI OU MICRO
Lames en vinyle. Teintes de blanc, ivoire, bleu, pêche, gris ou menthe.
Grandeurs: 23 1/2 X 45 ou 23 1/2 X 64.
** Sur prix courant.

30% DE RABAIS

PLANCHES À NEIGE, TRAINAUX DE PLASTIQUE, ENSEMBLE DE SKI POUR ENFANTS
(sur prix courants)

JUSQU'À **50%** DE RABAIS

MEUBLES PRÊTS À ASSEMBLER
Tels que: bureaux, lits 39", étagères, etc...
Régulier: \$59 à \$299
En spécial: **\$39 à \$199**



Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

LES TERRASSES
Rock Forest

4857, boul. Bourque Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. MAR. et MER.: 9h à 17h 30;
JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h; SAMEDI: de 8h à 17h.
GARAGE-OUVERTURE: LUN. MAR. et MER.: 8h à 17h 30;
JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h; SAMEDI: 8h à 17h.
GARAGE: pour rendez-vous: 564-7443